

### Compte rendu du CHSCT du 14 mars 2017

#### **1- PV de la séance du 16 octobre 2016**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Le Dr Barret –Vernier apporte quelques précisions concernant les examens de suivi des agents ayant été exposés à l'amiante qui seront notifiées dans le prochain PV.

#### **2- Bilan de la campagne DUERP 2015/2016**

**Solidaire** tient à faire une distinction entre les groupes de travail DUERP auxquels participent les membres du comité (comme pour les autres GT mis en place par le CHSCT) et les groupes de travail visant à mettre à jour le DUERP auxquels participent des agents et des représentants des divers ESI de la DISI auxquels on n'aurait pas remis des documents réglementaires.

⇒ Le CHSCT n'a pas prévu de groupe de travail DUERP mais seulement décidé en séance les dates des GT de mise à jour.

**Solidaire** demande une fois encore que les documents soient classés par type de risques afin de faciliter les comparaisons.

⇒ Le document remis étant le document source, chacun est libre de le trier comme il le souhaite.

#### **3- Projet DUERP 2017**

Il est encore temps d'apporter des modifications au DUERP (un petit mois) par l'intermédiaire des assistantes de prévention. A la suite de quoi, un prochain GT (25 avril) entérinera définitivement le DUERP 2017.

Deux lignes ont été ajoutées concernant le SCAN/ADO d'Orléans dont une classé en catégorie A.

**Solidaire** insiste sur la nécessité de remettre à plat le rôle des groupes de travail (DUERP ou budget), ainsi que le travail des nouvelles assistantes de prévention qui ne serait pas assez bien formées.

⇒ La direction conteste les propos de Solidaire.

#### **4- Budget : bilan 2016**

Sur le budget délégué de 61 127 €, le solde est de – 645, 52 €.

⇒ 23 825 € ont été dépensés pour l'amélioration des conditions de travail.

⇒ 9 181 € consacrés à l'aménagement des postes de travail.

⇒ 8 470 € pour les mises en conformité et les aménagements immobilier.

⇒ Et 20 295 € consacrés aux formations.

**Nous signalons, une fois encore, que les formations représentent un tiers du budget du CHSCT et que le fait de s'inscrire à des formations engage les personnes qui le font !**

Notre site CGT DISI Paris-Normandie : <http://www.dgfip.cgt.fr/781>

Nous contacter : [cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr)

**Les formations ne sont pas obligatoires mais y assister quand on s'est inscrit l'est.**

## **5- Budget : prévisions 2017**

Sans cesse en diminution, cette année ne fait pas exception.  
Le budget délégué pour 2017 est de 57 047 €.

## **6- Formations CHS**

Les formations qui ont été organisées en 2016 sont les suivantes :

- ⇒ Habilitations électriques : Orléans, Versailles chantier et St Cloud, les 2 Rouen, Nanterre.
- ⇒ Sécurité routière : Caen, Versailles chantiers, Orléans, Rouen Jean Moulin et Rouen les mouettes.
- ⇒ Gestes et postures : Versailles chantier et St Cloud.
- ⇒ Manipulation des extincteurs : Versailles chantier.
- ⇒ Sauveteur secouriste du travail : Versailles chantiers, Orléans, Rouen les mouettes.
- ⇒ CACES : Versailles chantiers.

## **7- Fusion ESI Versailles**

Il s'agit d'une fusion structurelle dans un premier temps. Le nouvel ESI comptera donc 140 agents et celle-ci prendra effet au 1<sup>er</sup> juillet.

Solidaire : que deviennent les 2 IP et AFIPA ? ils restent et sont redistribués dans la DISI.

## **8- Relogement CSP/SFACT Orléans**

Le projet validé par la DG suit son cours. Dans un premier temps, tous les services du premier étage concernés par le réaménagement devront s'installer au rez-de-chaussée (début avril) afin que les entreprises puissent œuvrer en toute tranquillité et sans nuire au personnel. Cette première phase devrait s'étendre sur 8 semaines.

Ensuite l'Esi s'installe définitivement au premier et libère la partie du rez-de-chaussée qui sera occupée par les services de la DRFIP 45 pour les travaux qui devraient également durer 8 semaines environ.

Si tout ce passe comme prévu, l'emménagement des collègues du CSP et du SFACT devrait avoir lieu fin septembre ou début octobre 2017.

L'inspecteur santé et sécurité, M. Belloc précise que le plan de prévention doit être communiqué aux membres du comité.

- ⇒ M. Dubois Delacour répond que celui-ci sera affiché dans le hall.

**Solidaire** demande le compte rendu de la visite de M. Bocquillon (ISST) qui a supervisé le projet.

- ⇒ Il a seulement assisté aux visites des différents intervenants mais n'a pas fait de rapport. Il en fera un à la fin des travaux qui nous sera remis.

**Solidaire** voudrait savoir ce qui a été prévu en matière de parking ?

- ⇒ M. Merle explique que ce projet n'implique aucunement la fourniture de parking supplémentaire. Cela ne concerne que l'intérieur du bâtiment. Mais ils réfléchissent aux possibilités existantes.

**Solidaire** pense que bien que l'achat de lampadaires radiants soit à la mode, il faut profiter des travaux pour penser et régler les problèmes de zonage des lumières une fois pour toute.

**Notre site CGT DISI Paris-Normandie : <http://www.dgfip.cgt.fr/781>  
Nous contacter : [cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr)**

⇒ C'est ce qui est préconisé bien que les problèmes de zonages ne puissent jamais être réglés définitivement puisque les bureaux sont en constante évolution.

**Solidaire** insiste sur les consignes aux entreprises qui installeront les perches afin qu'elles respectent scrupuleusement les plans : bien souvent, on a été dans l'obligation d'adapter les plans validés parce que les perches ne sont pas conformément positionnées.

⇒ Dans ce cas précis, nous ne sommes pas obligé de faire des compromis avec l'existant. Nous partons de zéro, donc le maître d'œuvre fera ce qu'on lui demande.

**La CGT** s'inquiète de ce que dans les plans fournis, aucune zone de sécurité ne soit prévue pour les personnes à mobilité réduite. Or, après les travaux le nombre de PMR au premier étage est de 3 ! Cela signifie t'il que l'installation d'une évac-chair, est à nouveau à l'ordre du jour ?

⇒ C'est une possibilité qui sera évoquée lors du GT prévu à cet effet.

Le CHS n'est pas en mesure d'émettre un avis ce jour : reporté à la prochaine réunion du comité.

## **9- Examen des registres**

Versailles chantier : un déclenchement de l'alarme intempestif (à cause des travaux) a occasionné un grand désordre : méconnaissance des parcours d'évacuations modifiés, agents qui font demi tour pour récupérer les manteaux, grille non ouverte, agents qui sortent sur le trottoir, pas de liste des agents disponibles, difficulté à faire sortir les ouvriers, pas de débriefing.

**La CGT** demande si l'on ne devrait pas considérer les déclenchements d'alarme comme autant d'exercices d'évacuation et justement profiter de ces désordres pour nous améliorer.

Il serait bon de mettre un peu de « désordre organisé » dans les exercices préparés parce qu'il est indéniable qu'au moindre grain de sable, la machine se dérègle alors que les exercices prévus deviennent si routiniers que les personnels n'y font plus attention.

⇒ M. d'Aversa, précise que nous ne sommes pas des professionnels de l'évacuation, que nous ne sommes pas en mesure d'analyser les dysfonctionnements et il vaudrait mieux confier cela à une société spécialisée. Mais il semble que l'idée soit intéressante et M. Merle y est plutôt favorable. Les AP vont étudier les possibilités.

## **10- Exercices d'évacuation :**

Rien à signaler !

## **11- Questions diverses**

**CGT :**

Rappel le problème du local massicot (scan/ado d'Orléans) dans lequel il fait extrêmement chaud en été mais que l'on ne peut pas équiper de ventilateur à cause de l'importance des poussières de papier.

⇒ Toujours en cours d'étude afin de trouver la meilleure solution.

Les ôte agrafes qui ont été achetés pour dégrafer les liasses épaisses n'ont pas résisté. Certains agents ont acheté des pinces !

⇒ Il faudra peut-être voir avec le fabricant des maxi agrafes qui a peut être la solution ou se rapprocher d'autres ESI afin de voir quelles solutions ils ont trouvés.

**La CGT** tient à féliciter la direction qui a choisi cette année une méthode écologique pour régler le problème des chenilles processionnaires.

**Notre site CGT DISI Paris-Normandie : <http://www.dgfip.cgt.fr/781>  
Nous contacter : [cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr)**

⇒ Il reste à espérer que cette méthode sera efficace parce qu'elle est très supérieure au niveau du coût.

Une étude olfactive a été conduite à Rouen les mouettes. Quelles sont les conclusions ?

⇒ En fait, cela n'a rien donné : la source des mauvaises odeurs n'a pu être déterminée donc aucun moyen de les supprimer. Tout ce que l'on sait c'est qu'elles ne sont pas toxiques.

**FO** nous informe qu'en raison des fortes pluies de ces dernières semaines, il y a également des odeurs d'égout qui se répandent à Caen.

⇒ Une enquête est en cours afin de déterminer s'il y a un problème sur le nouveau bâtiment.

Des témoins lumineux ont déjà été demandés pour l'AT de Rouen mais toujours rien ?

⇒ Il faudra refaire la demande par écrit parce qu'elle a été zappée !

**Solidaire** : même soucis pour Versailles chantier ( ADO et locaux technique )?

⇒ Les devis viennent d'arriver.

Les stores pour Versailles chantier et Caen ont été demandés mais ne sont pas budgétés ?

⇒ Ils sont bien pris en compte mais en attente de devis.

Avec l'arrivée des agents du CSP et du SFACT, l'escalier de secours en colimaçon de l'ESI d'Orléans est il toujours aux normes ?

⇒ Cet escalier de secours est tout à fait aux normes, toute fois il faudra vérifier le nombre de personnes maximum qui peuvent l'emprunter en cas d'incendie.

Les fiches de signalement ne sont toujours pas soumises au CHSCT malgré plusieurs réclamations. Solidaire estime que la direction n'écoute pas, ne fait pas ce qu'il faut et n'applique pas le règlement.

⇒ Le président et le responsable de l'ESI de Versailles chantier expliquent que le plus important est de régler le problème, ce qui a été fait dès qu'ils en ont eu connaissance.

## **12- Informations du Président**

⇒ M. Merle donne des nouvelles de la fusion des deux ESI de Rouen : les crédits ayant été validés, ils sont à la recherche du maître d'œuvre et les GT vont être réactivés.

Les échéances et le calendrier nous seront communiqués ultérieurement.

C'est l'ESI des Mouettes qui va accueillir les agents de Jean Moulin.

⇒ La note d'orientation, les accidents de services seront vu à la prochaine séance.

⇒ **FO** porte à la connaissance du comité l'incident qui a eu lieu au Havre où une société spécialisée a communiqué des taux incroyablement élevés d'amiante dans des locaux qui ont totalement été évacués pendant 15 jours.

M. Merle relaye l'information et apporte les précisions suivantes : il s'avère qu'en fait les résultats étaient eux totalement erronés. Une enquête est actuellement en cours pour savoir comment une telle chose a pu se produire.

Fin de la séance à 13h 15

### **Vos représentantes CGT au CHSCT**

**Mme BOUZOUINA Celocia, ESI d'Orléans,  
titulaire et secrétaire du comité**

**Mme DOREAU Sylvaine, ESI d'Orléans, suppléante**

**Notre site CGT DISI Paris-Normandie : <http://www.dgfip.cgt.fr/781>**

**Nous contacter : [cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr)**